



TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

DÉCLARATION 2017

1 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

NOM PRÉNOM OU RAISON SOCIALE : _____

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : _____

NOM DE L'ENSEIGNE COMMERCIALE : _____

N° SIRET : _____ N° APE : _____

ADRESSE D'EXPLOITATION : _____

N° TEL : _____

COURRIEL : _____ @ _____

NOM ET PRÉNOM DU DÉCLARANT : _____

**SI VOUS DÉTENEZ PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS, VEUILLEZ
RENSEIGNER UNE DÉCLARATION PAR ÉTABLISSEMENT**

2 - RELEVÉ DE LA SUPERFICIE DES SUPPORTS TAXABLES

Je déclare les supports suivants, existants au 1^{er} janvier 2017

Nature des supports	Nombre de supports taxés	Surface totale
Enseignes (total annexe 1)		m ²
Pré-enseignes (total annexe 2)		m ²
Publicité (total annexe 3)		m ²

Je n'ai aucun dispositif taxable

Je m'engage à porter sur cette déclaration tous les éléments existants au 1^{er} janvier de l'année 2017

Date :

Cachet et signature :

Les modifications intervenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 donneront lieu à déclaration complémentaire dans les deux mois qui suivent la date de modification.

Déclaration à renvoyer à :

Mairie de Rouen
D.E.L.C.I / Occupations Commerciales
Place du Général-De-Gaulle
CS 31402
76037 Rouen Cedex

Plus d'information : Tel : 02.35.08.88.55 / Mail : occupations.commerciales@rouen.fr

* Conformément aux articles L2333-6 à L2333-17 du Code général des collectivités territoriales, aux articles L 581-1 à L 581-45 du Code de l'environnement, à la circulaire 24 septembre 2008 n° NOR-INT-B08-00160C du Ministère de l'Intérieur, à l'arrêté du 18 avril 2014 actualisant les tarifs maximaux 2015

